Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 035-213503063-20260429-D20260303-DE

Saint-Père Marc en Poulet

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE SAINT-PERE-MARC-EN-POULET

Séance du mercredi 29 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf du mois d'avril à vingt heures et trente et une minutes, le Conseil Municipal de Saint-Père-Marc-en-Poulet, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Francis RICHEUX, Maire, en vertu des articles L.2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres en exercice : 19
Présents : 18
Pouvoir : 1
Nombre d'absent excusé : 0
Nombre d'absent non excusé : 0

Date de convocation et d'affichage : 23 avril 2026.

Etaient présents : Madame Roseline ABALÉA, Madame Axelle BLASZKA, Monsieur Jérôme BOUGEARD, Monsieur Mathieu CAUMETTE, Monsieur Jacques GOLIVET, Madame Audrey JOUBIER, Madame Nicole KERISIT, Monsieur Bernard LECUMBERRY, Monsieur Richard LEFEUVRE, Madame Elisabeth LE PAPE, Madame Egle MAILLARD, Madame Murielle MAUFROY, Monsieur Thierry NUSS, Monsieur Jean-Roger PLANÇON, Monsieur Hugo RICHEUX, Monsieur Jean-Francis RICHEUX, Madame Marie-Madeleine TROADEC-RIGAUD, Madame Clémence ROYER.

Absents excusés ayant donné pouvoir : De Monsieur Bernard LEPAIGNEUL à Monsieur Thierry NUSS.

Absent non excusé : Néant

Absent excusé : Néant

La séance a été déclarée ouverte à 20h31.

Madame Nicole KERISIT a été nommée secrétaire de séance.

****

Délibération n° 2026 / 03 / 03 : 5 - INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 5.2 FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES : Commission des impôts directs - 32 membres.

L'article 1650 du Code Général des Impôts institue, dans chaque Commune, une Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.), chargée de proposer à l'Administration Fiscale la valeur cadastrale des biens soumis aux taxes directes locales.

Cette Commission est composée, outre du Maire, de huit Commissaires titulaires et de huit Commissaires suppléants. Les Commissaires sont désignés par Monsieur le Directeur des Services Fiscaux d'après une liste de contribuables de la Commune, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal dans les 2 mois de son renouvellement. Il convient donc de proposer 32 personnes (16 titulaires et 16 suppléants).

Le Maire rappelle qu'un Commissaire doit être domicilié en dehors de la Commune. La désignation des Commissaires et de leurs suppléants doit être effectuée de manière que les personnes respectivement imposées à la taxe d'habitation, à la taxe foncière et à la taxe professionnelle soient équitablement

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 035-213503063-20260429-D20260303-DE

représentées. La durée du mandat des Commissaires est la même que celle du mandat du Conseil Municipal.
Le Conseil Municipal établit la liste des contribuables à transmettre à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux pour la désignation des Commissaires titulaires et suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs, comme suit :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **DE PROPOSER** comme suit la liste des contribuables à transmettre à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux pour la désignation des Commissaires titulaires et suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs

Liste des contribuables à transmettre à Monsieur le Directeur des Service Fiscaux pour la désignation des Commissaires titulaires et suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs

Commissaires Titulaires proposés		**Commissaires Suppléants proposés**	
NOM	**ADRESSE**	**NOM**	**ADRESSE**
Proposition commune :	*35430 Saint-Père Marc en Poulet*	***Proposition commune :***	*35430 Saint-Père Marc en Poulet*
Elisabeth LE PAPE	4 rue des Amis de la Romane	Mathieu CAUMETTE	6 rue Bernard Hinault
Guy RICHEUX	2 Les Epinettes	Brigitte LE JOLIVET	10 rue du Val
Thierry NUSS	12 rue des Chênes	Patrick HERVE	5 allée de la Pommeraie
Bernard LEPAIGNEUL	Les Castillons	Françoise PEAN	11 rue des Genêts
Michel LE GOALLEC	41 rue du Hervelin	Dorian THEBAULT	6 allée de Goélette
Jean-Roger PLANÇON	1 rue des Ajoncs	Clémence ROYER	8 rue du Vannier
Roseline ABALEA	10 rue du Vannier	Monique CLOLUS	3 rue de la Mare
Nicole KERISIT	7 rue du Vannier	Hélène VIDEMENT	4, rue Bernard Hinault
Marie-Madeleine RIGAUD	5 rue Jean Robic	Audrey JOUBIER-HERVE	1, allée Paul Gauguin
Philippe HAMON	La Vallée	Silvère LEBRETON	23 rue du Hervelin
Jérôme BOUGEARD	6 rue du Vannier	Marie-Renée COURTILLÉ	10 allée des Petits Champs
Murielle MAUFROY	17 rue du Colombier	GHERBI Ghislaine	3 chemin de la Basse Gastine
Olivier DU BOISBAUDRY (propriétaire d'un bois supérieur à 100 ha)	39 Bd Lannes 75016 PARIS XVIème	Hugo RICHEUX	10 rue des Champs du Moulin

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 035-213503063-20260429-D20260303-DE

Philippe LUCAS	3 rue du Hervelin	Huguette ROUSSEL	8 rue de la Grève
Jacques GOLIVET	14 chemin des Alleures	Karine THOMAZEAU-CHESNOT	3 rue de la Galonnais
Bernard LECUMBERRY	12 rue Louison Bobet	Carole LEBRETON	13 rue des Chênes

VOTE :19 Pour - 0 Contre - 0 Abstention

MAIRIE de St-PERE-MARC-EN-POULET 35 Ille-et-Vilaine

Le Maire,

Jean-Francis RICHEUX